

Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs les conseillers,  
chers collègues,

A l'ordre du jour du Conseil Municipal de ce lundi 11 mars, nous trouvons le texte d'une nouvelle délibération portant sur l'aménagement du Flaquier.

Dans ce document, nous notons que le montant des « Etudes et AMO » a évolué (à la baisse de quelques euros), mais le « Coût total de l'opération » reste inchangé.... Étrange !!

Ensuite, on comprend que votre plan initial de subventions ne tient plus et qu'il faut donc impérativement augmenter drastiquement la part communale de 50.000,00€ (soit +38 % par rapport à votre précédente présentation).

Enfin, lors de la présentation du projet à la population, des participants ont émis des réserves sur certains aménagements (de voirie en particulier). En réponse, Mr le Maire, vous avez dit être ouvert à des propositions d'amélioration et avez engagé les participants à vous faire parvenir leurs propositions. L'association des Amis du Flaquier s'est réunie pour recueillir les différents avis et a envoyé à la mairie un courrier qui n'a toujours pas eu de réponse et nous ne savons pas si vous allez prendre en compte tout ou partie des suggestions essentiellement axées sur la sécurité des usagers. De plus, les nouveaux contours de ce projet n'ont pas été présentés en Conseil Municipal et nous n'avons toujours pas eu accès aux documents financiers détaillés du projet.

Les travaux ont déjà commencé sans que vous ayez pu nous confirmer avoir eu les accords pour les autres subventions. Nous sommes inquiets du manque de visibilité sur le plan réel de financement et avons peur qu'il faille dans le futur de nouveau augmenter la part communale pour payer les travaux réalisés en cas de défaut d'obtention de subventions ou en cas de variation à la hausse du montant des travaux.

En conséquence, les deux groupes d'opposition ont décidé de voter contre le contenu de cette délibération qui nécessite une augmentation très importante de la part communale et comporte un risque de détérioration des finances de notre commune.

Nous demandons que ce courrier soit joint au compte rendu de ce conseil municipal afin que les Tignétans comprennent les motivations qui nous poussent à voter contre cette délibération.

Pour le Tignet Générations 2020  
ANDRY Brigitte  
DERAIN Jacki  
BOUFFEROUK Nathalie  
DOMEC Laëtitia

Le TIGNET Vigilant  
BALAZUN François  
BARRUS Nathalie  
DOUTEAUD Thierry